

Sites utiles :

- www.ov-ap.ch
- www.orf-vd.ch
mot de passe : www.orf-vd.ch (le mot de passe est identique au nom du site)

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble des objectifs. Exemple et documents : www.orf-vd.ch -> programme de formation

Objectifs : www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Catalogue des objectifs évaluateurs ovap

Ces objectifs sont à traiter pour la fin du stage, ils sont la base des examens finaux

- 28 compétences professionnelles obligatoires
- 4 compétences méthodologiques
- 6 compétences sociales et personnelles

STA

Définition : Rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : 2x, date buttoir : **STA 1 : 30 janvier 2024 & STA2 : 15 mai 2024**

Objectifs : Chaque STA doit contenir 2 objectifs évaluateurs, 1 compétence méthodologique et une compétence sociale et personnelle.

Evolution : Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} STA, il est nécessaire de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Points : Par objectifs, attribution de 0 à 3 points – **Pas de demi-point !**

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 14 sur 24

Documents : BDEFA2 ou www.ov-ap.ch → Services → Formulaire expérience du monde du travail

Les notes des STA sont à insérer par les formateurs en entreprise dans la base de données BDEFA2

UF

Définition : Dossier qui décrit et présente un processus de travail exécuté par le stagiaire dans l'entreprise formatrice.

Conditions : La note est basée sur une tâche réalisée dans l'entreprise formatrice. Il faut prévoir 15 heures en entreprise pour élaborer le dossier. Ce dernier, évalué par le formateur en entreprise, doit être envoyé (y compris la feuille d'évaluation) à l'ORF-VD/CEP, en version électronique. Les points de l'entreprise sont insérés par cette dernière dans BDEFA2.

Nombre : 1x, date buttoir : **15 janvier 2024**

Objectifs : Doit contenir au moins 10 étapes
L'entreprise évalue 8 critères
Les CI évaluent 8 critères

Points : Par critères, attribution : 0-1-2-3 point(s)

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 28 sur 48

Documents : www.ov-ap.ch → prestations de services → Formulaires expérience du monde du travail

CI

Nombre : 8 jours (de septembre 2023 à avril 2024) + 1 j. préparation aux examens finaux

Examen**Oral :**

- ⇒ 2 fois 15 minutes + 2 fois 5 minutes de préparation
- ⇒ Situations : deux jeux de rôle dont le stagiaire et un client ou/et un entretien spécialisé (le stagiaire et une autre personne de l'administration)
- ⇒ Ces situations sont préparées par des experts et sont issues des compétences (objectifs), du programme de formation et d'une partie des CI mais surtout du **rapport pratique**. Ce document est rempli par le stagiaire dans lequel il décrit des activités qu'il a pratiquées en entreprise et qu'il maîtrise (*au plus tard, le 1^{er} mars 2024*).

Ecrit :

- ⇒ 120 minutes
- ⇒ basé sur tous les objectifs évaluateurs (entreprise formatrice : 28 et CI : 33)

Note :

- ⇒ arrondie au demi-point pour les STA, l'UF et les examens, mais au 1/10^{ème} pour la note finale

Réussite : Moyenne de 4 et +, pas de note en dessous de 3, une seule note en dessous de 4

Le texte est écrit au masculin uniquement pour une simplification de lecture.